



LES ENTRÉES DE VILLES ET VILLAGES DANS LE CANTAL

(A PARTIR DE LA RN 122)

QU'EST-CE QU'UNE ENTRÉE DE VILLE ?

«Si autrefois la ville était une entité à part entière définie par ses limites, le XXe siècle a vu naître de nouveaux espaces intermédiaires et complexes entre la ville et la campagne. Ces franges urbaines de plus en plus uniformisées ne rendent plus compte de la diversité des patrimoines locaux. Il est grand temps de les réinventer.»

Arcades - Réinventer les entrées de ville - Martin Malvy, président de l'ANVPAH.VSSP et Alain de la Bretesche, président de Patrimoine Environnement - octobre 2016

QUE SIGNIFIE LE PANNEAU D'AGGLOMÉRATION ?

100m.

sur l'accotement droit

du premier bâti

EN VIS-À-VIS

Il indique les limites réglementaires de l'agglomération et marque la responsabilité du maire.



L'entrée symbolise la «porte» de la ville ou du village.

Elle peut être le premier aperçu et produit une image valorisante ou pénalisante du bourg. Elle peut s'identifier par plusieurs critères : le changement du profil de la voirie, l'apparition de panneaux publicitaires,...

Ainsi les limites sont le plus souvent confuses et ne se réduisent plus à un seuil mais s'apparente à une arrivée, une traversée, une transition.

Comment agir pour reconquérir les entrées de bourg en alliant paysage communal de qualité et enjeux de la sécurité routière ?

D'une part, des expansions rarement anticipées et difficilement maîtrisées ont entraîné une dislocation des limites du bourg, une banalisation du paysage communal. D'autre part, l'augmentation du trafic routier et l'élargissement des chaussées ont rendu la circulation des autres usagers dangereuse aux abords des agglomérations.

Trop fréquemment, la réflexion sur l'aménagement de l'entrée du bourg apparaît lors du besoin d'évolution des axes routiers traversants. Les normes de la sécurité routière se traduisent par des équipements fonctionnels, de qualité paysagère discutable. Sans référence à la singularité du bourg, ces derniers renforcent la banalisation des entrées. Or la qualité du cadre de vie constitue un levier important pour engager une réflexion qualitative de l'entrée du bourg et l'image qu'elle renvoi.

Qualifier une entrée c'est ainsi lui donner une identité, lui reconnaître une place dans l'aménagement du bourg et lui conforter son statut d'interface.

C'est dans ces franges que se concentrent de nombreux enjeux (économie, logement, environnement,...). En s'étendant elles entrent en concurrence avec les cœurs de bourg, d'une part, et consomment des terres agricoles et des espaces naturels, d'autre part. Le renouvellement urbain est dans ce cas de plus en plus abordé.

TOUS CONCERNÉS - RÔLES ET ACTIONS



État

- veille au respect de la législation.
- entretien des RN.
- est associé pour élaborer les documents d'urbanisme.



Région

- Conseil Régional : partenaire technique et financier.
- DREAL : conseille les projets de territoires.



Conseil Départemental

- Sur RD et à l'extérieur du panneau :
- entretien, aménage et équipe leurs abords.
 - partenaire technique et financier.



Maire et Conseil Municipal

- réfléchissent les projets de développement de la commune.
- élaborent les documents d'urbanisme (PLU, OAP,...).
- délivrent les permis de construire.
- entretiennent et aménagent les voies communales, les espaces et équipements publics.



Habitants

- L'entrée du bourg reflète leurs activités et leur mode de vie, ils en sont les premiers usagers. Ils participent à sa qualité par leurs clôtures, leurs plantations, leurs choix de matériaux,...

Penser la ville et le village dans sa globalité tout en mobilisant la coopération et l'interdisciplinarité des intervenants et des usagers semble en être la clef.

Seul un projet d'aménagement global et cohérent peut répondre à la fois aux impératifs de sécurité, de qualité urbaine et d'identité communale. Cette anticipation permet de cadrer l'aménagement des entrées du bourg. La maîtrise du développement de nos villes et de nos villages, par un projet d'ensemble élaboré en amont de toute intervention, peut contribuer à affirmer leur identité singulière et renforcer leur attractivité.

EN-QUÊTE DES ENTRÉES DE VILLES ET VILLAGES

LE CONSTAT DANS LE CANTAL À TRAVERS LA RN122

Que ce soit du nord au sud de la France on constate que les centres-villes se « déshabitent », que les franges urbaines s'étendent et que les paysages d'entrées de ville s'uniformisent et ne rendent plus compte des spécificités locales.

Considérant l'exceptionnelle qualité des paysages et du patrimoine cantaliens, nous avons souhaité lancer un travail avec un étudiant de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et des Paysages de Bordeaux sur la thématique des « entrées de villes ».

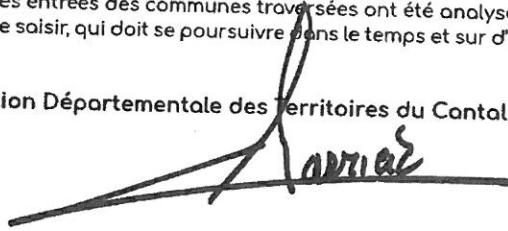
Notre choix s'est porté sur l'axe structurant qu'est la RN 122 avec ses paysages remarquables que sont la vallée de l'Alagnon, le Massif cantalien, la vallée de la Cère, le bassin d'Aurillac et la Châtaigneraie et jalonné de communes au patrimoine remarquable. En effet, tout en étant l'axe vitrine de l'identité du département avec ses enjeux touristiques de découverte, c'est pour bon nombre de cantaliens la route du quotidien, le paysage de tous les jours que l'on ne voit plus qu'au travers du trajet en voiture « domicile-travail ».

Notre objectif est triple :

- donner des clés à l'ensemble des acteurs du territoire pour décrypter les entrées de ville, porte d'entrée de la ville,
- apporter des suggestions afin d'améliorer la perception globale de ces entrées de ville en mettant en valeur leurs richesses et spécificités, en permettant aux habitants de les redécouvrir et donnant aux gens de passage l'envie de s'arrêter,
- imaginer ces entrées autrement que par le « tout-voiture ».

Compte-tenu de la durée du stage seules certaines entrées des communes traversées ont été analysées. Il s'agit d'un travail collectif, dont chacun pourra se saisir, qui doit se poursuivre dans le temps et sur d'autres itinéraires.

Direction Départementale des Territoires du Cantal - septembre 2019



POUR UNE CONSTRUCTION DE L'OBSERVATION - LE GUIDE DE LECTURE

L'entrée est-elle là où l'on perçoit un caractère urbain omniprésent ou est-elle là où l'on distingue les premiers éléments qui marquent l'approche d'un milieu habité? Il existe une diversité d'approches autour du statut de l'entrée du bourg, cette dernière devient moins lisible et par conséquent moins évoquée dans les démarches de projet.

La mise en place d'une réflexion préalable, en amont de tout projet, et prenant en compte l'ensemble de la ville ou du village permet de construire une démarche concrète, évolutive et à l'écoute des enjeux à toutes les échelles. On retrouve justement de grands enjeux similaires à prendre en compte dans la réflexion sur les entrées de bourgs comme organiser le développement urbain, soutenir l'économie locale, renforcer l'accessibilité, préserver et mettre en valeur l'identité paysagère ainsi que le patrimoine architectural, prendre en compte le développement durable, protéger les espaces naturels, maintenir les espaces agricoles,...

L'élaboration de ce dossier, prenant appui sur les villes et villages traversés par la RN122, est issu d'un travail de terrain d'observation et d'analyse suivi d'une réflexion autour de la quête d'une définition et d'une identité pour ces entrées. Il s'agit d'une démarche transposable, la volonté est de créer un support qui soit mobilisable à travers le département du Cantal, à toutes les échelles du territoire et des professions.

Mise à disposition des techniciens du territoire et des élus, la fiche de lecture propose d'éveiller le regard sur le paysage dans la réflexion de projet. Pour une analyse plus approfondie, il est possible de reprendre la trame et de la développer sous un format plus long. Elle peut être également investie dans le cadre d'une concertation avec les habitants.

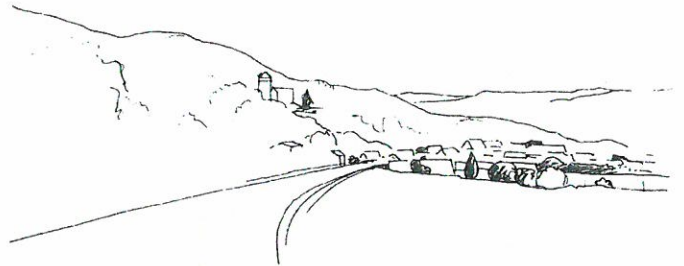
Mais l'entrée c'est aussi la sortie, quels souvenirs garde-t-on en tête après notre passage ? Ces images retenues contribuent à la représentation que l'on se fait du bourg.

TIPOLOGIES DES ENTRÉES DE VILLES ET VILLAGES

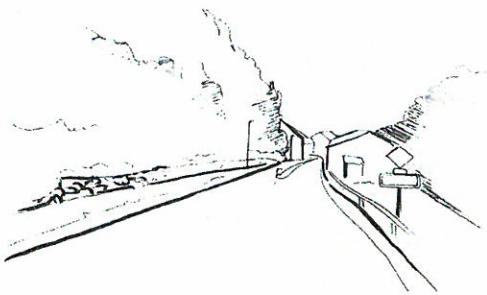
La typologie d'une entrée n'est pas fixe, c'est une entité qui bouge, mute et évolue. Elle peut changer avec de nouveaux aménagements et devient modelable au cours du temps. L'entrée de bourg a une identité floue mais il convient de distinguer son apparence générale pour en déduire à laquelle des catégories ci-dessous elle appartient. On pourrait également considérer qu'il existe une succession d'entrées au long de la traversée.

ENTRÉE «PANORAMIQUE»

Une entrée qui permet une **appréhension visuelle de l'ensemble de la ville**. L'approche est mise en scène, il y a une contextualisation avec l'environnement et le paysage. L'arrière plan a ainsi une forte incidence sur la perception. C'est une entrée lisible avec des éléments forts qui donnent une première image avant l'arrivée.



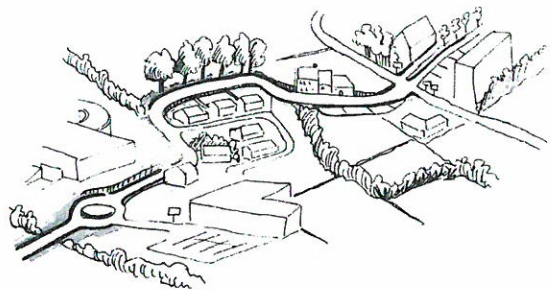
ENTRÉE «FRANCHE»



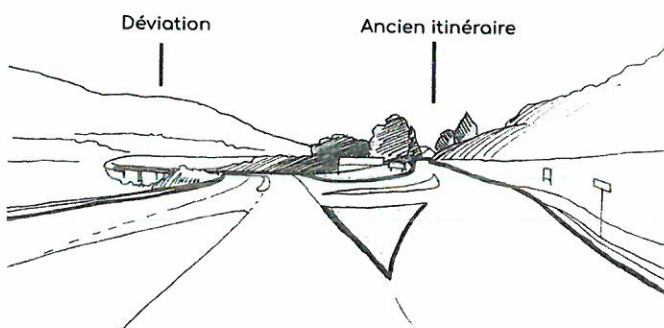
Une entrée très marquée ou qui a gardé son entrée «historique» de par un faible développement. C'est une **entrée soudaine**, sans appréhension globale du site et par une faible présence de signes indicateurs. Elle contraste avec le paysage en amont du parcours.

ENTRÉE «LENTE»

C'est l'entrée la plus répandue pourtant il est difficile de l'identifier. Elle se définit par une **arrivée longue ponctuée de nombreux signes indicateurs** (panneaux, ZA, discontinuité du bâti,...) avec souvent un manque de densité dans la gestion des aménagements et des constructions. C'est une entrée où le bourg est annoncé mais dont on n'a pas une appréhension générale. Il s'agit plus d'une traversée car il manque souvent des repères pour la qualifier.



ENTRÉE «DÉVIÉE»



C'est une entrée lorsque que le bourg est proche du croisement, l'ancienne typologie est souvent encore visible. C'est une entrée neuve, **sans référence ni cohérence avec l'évolution du tracé d'origine**. La déviation entraîne de nombreux délaissés (rarement reconvertis) et crée de larges croisements ou profil routier. Elle se caractérise avant tout par des panneaux publicitaires et autres stratégies de communication.

NOM DE LA VILLE

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La vue représentative de l'entrée (photo ou croquis)

Descrivez de manière générale et synthétique le paysage de l'entrée

OBSERVER Un regard sur le paysage

Description de l'approche : de la première perception à une segmentation de l'entrée.
C'est une lecture qui peut se faire sur le terrain en «entrant» progressivement.

- Quelles sont pour vous les phases qui constituent l'entrée de ville ?
- Décrivez les éléments forts que vous retenez.

Une carte annotée de photos, coupes, croquis : autant d'éléments graphiques appropriés pour comprendre et montrer une situation.

ANALYSER Prendre du recul avec une approche historique ou un point de vue/thème particulier

Ré-interroger les «entrées historiques» et trouver des éléments qui permettent de comprendre pourquoi et comment on est arrivé à ce paysage aujourd'hui.

Comparaison photos/cartes anciennes et récentes, témoignages (paroles d'habitants, récits manuscrits,...)

CONSTATER

Les atouts :

-
-
-
-
-
-
- ...

Les faiblesses :

-
-
-
-
-
-
- ...

DÉFINIR Qu'est-ce qui est en-jeu ?

Paysage :

- Donnez 2 éléments identitaires du paysage qui vous semble caractériser l'entrée de ville
- Quels éléments vous semble-t-il important de mettre en valeur ?
- Quels éléments (architecturaux, friches, espaces en déshérence..) vous semblent nuire à l'image de la ville ?
- Comment la rencontre entre les espaces naturels/ agricoles et le milieu « urbain » est-elle traitée ?

Diversité des fonctions :

- L'entrée de ville est-elle caractérisée par un espace mixte ou avec une vocation dominante ? Précisez
- Cette vocation est-elle logiquement située par rapport aux besoins des usagers ? Expliquez
- S'agit-il d'une opération d'aménagement maîtrisée ?
- L'organisation du stationnement est elle pertinente pour accéder aux différentes vocations offertes dans la ville ?
- Des modalités de circulations douces sont-elles prévues ?

Voirie :

Quelle est votre perception de la route ?
Comment la définiriez-vous ?

Tourisme :

- L'entrée de ville est la 1ère image de la ville donnée aux gens de passage, quels sont les éléments qui vous semblent importants de mettre en avant pour donner aux gens l'envie de s'arrêter ou de rester ?

Signalétique :

- Comment définiriez-vous la signalétique à l'entrée de la ville (hétéroclite, trop importante, pertinente, inexistante, éléments de mise en valeur du bourg et de ses attraits ...) ?
- Donne-t-elle envie de s'arrêter ? Pourquoi ?

Patrimoine bâti et naturel :

- L'identité locale est elle mise en valeur ? développez
- Le patrimoine architectural présent est-il protégé et mis en valeur ?
- Retrouve-t-on cette identité dans les nouveaux aménagements ?

Environnement :

- La trame verte et bleue vous semble-t-elle prise en considération ?
- Des solutions ont-elles été mises en place pour la prise en compte de l'environnement ? (enjeux écologiques)

Plus généralement :

- Y a t-il, selon vous, des projets qui pourraient impacter durablement cet espace ? Si oui lesquels ?
- Pensez-vous qu'une réflexion globale a été menée lors de l'aménagement de l'entrée de ville ou s'est construite au fil du temps et des opportunités ?
- Des évaluations de ces aménagements devraient-elles être prévues ? Quels seraient les critères principaux à observer lors du retour sur le projet ?

Qu'auriez-vous aimé trouver dans cette entrée de ville ?

AGIR Suggestions

Liste de recommandations à plusieurs échelles de détails et dans différents domaines.
Citer des références et des outils possibles à saisir/mettre en place.

-
-
-
- ...

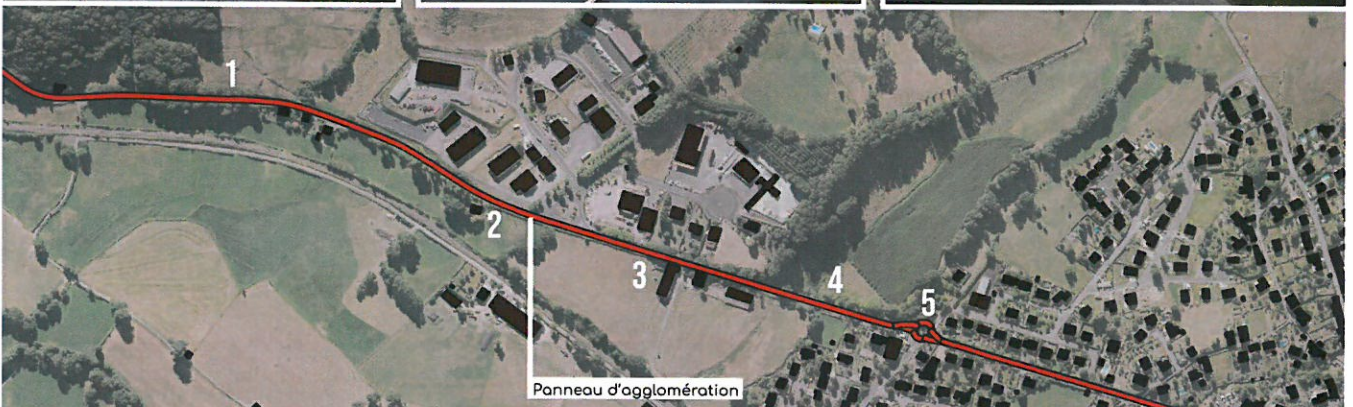
PARTAGER Communes aux mêmes problématiques et/ou renvoi vers les projets en cours ou déjà réalisés

(ex: label Petites Cités de Caractère, élaboration du PLU en cours, projet ZA, projet d'aménagement,...)

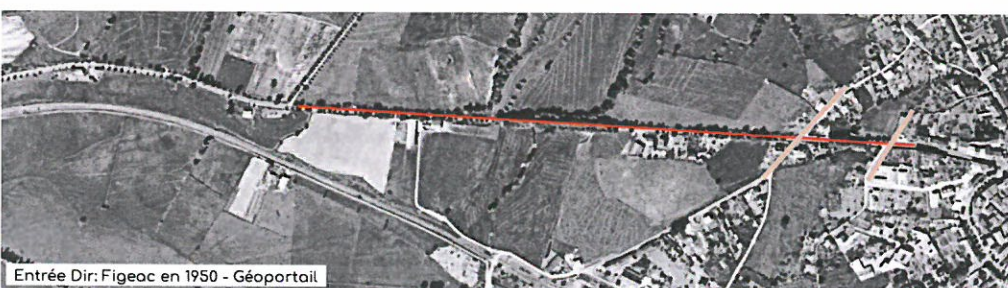


En arrivant du Lot, Maurs est la première agglomération traversée du département. Son entrée représente la porte Sud du Cantal sur la RN122. La route sillonne un itinéraire dans les gorges boisées du Célé et de La Rance avant de s'ouvrir sur le vaste panorama des vallons agricoles de la Châtaigneraie. L'arrivée offre peu d'occasion pour s'arrêter et apprécier ce premier paysage perçu du Cantal. On distingue le clocher de Maurs qui est le premier indicateur de l'approche du bourg. La RN122 conserve un caractère rural. L'itinéraire est ponctué par des fermes boisées. L'entrée se fait en plusieurs phases (ZA de Laborie, corps de ferme en bord de route, accotements enrichis) dont des sections vides qui floutent la cohérence entre les espaces bâtis. Le tracé de la RN122 offre un axe longiligne, on observe les toits des habitations en arrière plan. Pour autant la végétation ne permet pas une vue d'ensemble de l'implantation du bourg. La continuité entre ces espaces est créée par de nombreux panneaux publicitaires et signalétiques. L'entrée du bourg semble aujourd'hui être marquée par le rond-point. C'est une entrée lente.

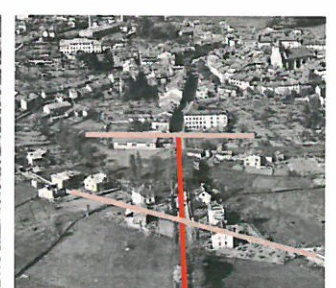
OBSERVER



ANALYSER



Entrée Dir: Figeac en 1950 - Géoportail



La route s'apparentait à une immense allée rectiligne bordée par un alignement d'arbres en vis-à-vis. L'ensemble du bourg était sûrement visible depuis le point haut (à l'emplacement de la ZA de Laborie). On retrouve les fermes et d'autres bâtis agricoles traditionnels qui ponctuent encore aujourd'hui l'approche de Maurs. L'entrée était marquée par le croisement avec une rue déjà bordée d'habitations (extension vers la gare) et il se faisait dans la montée. On note que le paysage s'est refermé depuis avec le renforcement des haies.

CONSTATER

Les atouts :

- Vue dégagée sur le paysage agricole de la Châtaigneraie
- Patrimoine bâti agricole en bord de route
- Transition douce entre les éléments de l'entrée grâce à la continuité du maillage de haies
- Le profil linéaire de la route (dans ce cas précis) et le relief vallonné à l'arrivée qui offre des perspectives ouvertes.

Les faiblesses :

- Pas d'aménagements pour les déplacements doux
- Nombreux panneaux publicitaires hétéroclites
- Mauvaise intégration des bâtiments et de l'entrée de la ZA de Laborie
- Rond-point in-personnel
- Tendance à la fermeture des points de vues par la végétation des abords à l'approche du centre-bourg

DÉFINIR - Qu'est-ce qui est En-jeu ?

- Favoriser et conforter une entrée en transition et des aménagements qui adoptent un langage local.
- Les premiers plans sont très sensibles au délaissement, ils doivent se maintenir ouvert pour ne pas entraîner le cloisonnement du paysage.
- Améliorer l'intégration du bâti et la voie d'accès de la ZA de Laborie.
- Donner une identité et des vocations aux accotements en favorisant les déplacements doux.
- Renforcer la mise en scène de l'entrée avec notamment la particularité du relief.

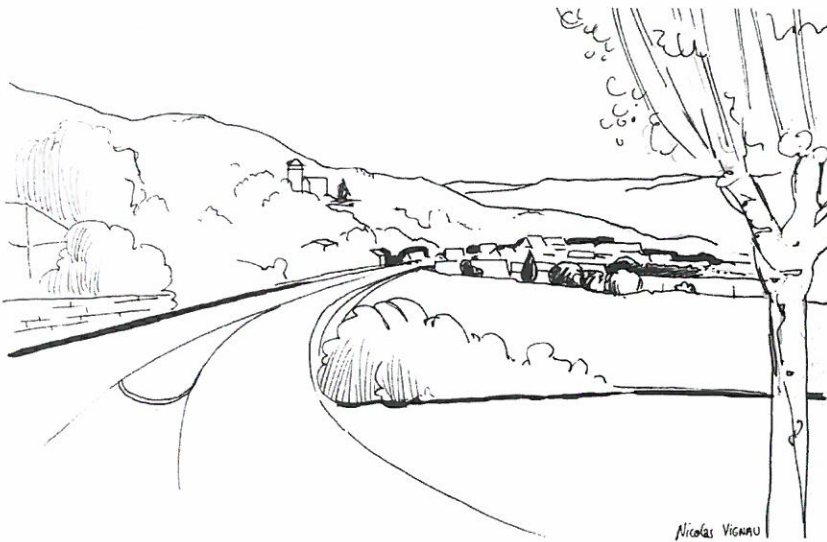
AGIR - Suggestions

Tout en mettant en valeur les éléments naturels et/ou bâtis, une arrivée en transition et des aménagements qui adoptent un langage local favorise la lisibilité, la cohérence et la singularité de l'entrée du bourg dans son paysage.

- Enfouir les réseaux aériens pour supprimer des obstacles visuels.
- Garantir la qualité des nouvelles constructions visibles depuis la route, éviter une densification de la strate arbustive.
- Occulter les bâtiments par du végétal le long de la route d'accès ou à proximité des bâtiments, réduire visuellement les volumes trop importants par des bosquets répartis ponctuellement.
- Mettre en valeur le patrimoine bâti traditionnel comme le bâtiment à l'entrée, renforcer la mise en scène du corps de ferme sur le point haut.
- Ouvrir la vue dans la végétation sur la silhouette du village et le clocher, visible depuis le point haut pour renforcer la mise en scène de l'arrivée grâce à la particularité du relief.
- Favoriser la formation des techniciens locaux à un entretien plus doux de la végétation arborescente.
- Sensibiliser les propriétaires et les élus sur la qualité des haies aux abords des constructions et privilégier les essences locales (fruitiers, aubépine, noisetiers,...) pour créer une continuité avec le maillage de haies du bassin de Mours.
- Préserver la lisibilité et la continuité de l'alignement d'arbres qui accompagne la route et marque l'approche du bourg.
- Soigner le point bas, le qualifier comme la fin de l'axe et le seuil du bourg avec la dissimulation de l'activité du garage et garder un cadrage sur l'axe (éviter le déséquilibre visuel avec un traitement non réfléchis des abords).
- Travailler sur la signalétique
- Inciter les habitants à préférer l'utilisation du cycle ou de la marche au lieu de la voiture individuelle pour se déplacer sur de petites distances grâce à des aménagements et équipements sécurisés (pistes ou bandes cyclables, arceaux de stationnement).
- Mixité des usages : création de cheminements doux pour relier le centre-bourg et la zone de Laborie tout en gardant une approche simpliste.
- Éviter une approche trop urbaine dans l'aménagement des abords pour conserver le caractère rural et favoriser une interface diffuse entre espace public et espace agricole.

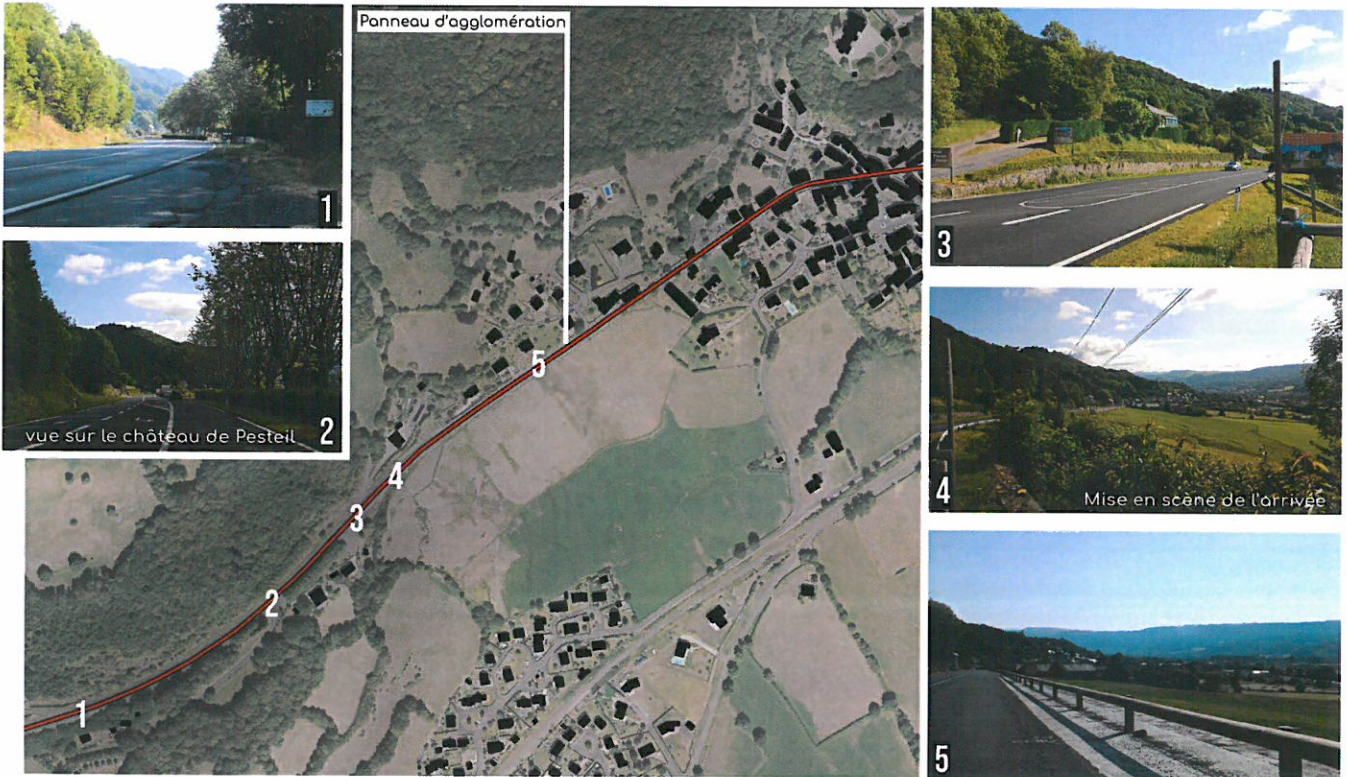
POLMINHAC

ENTRÉE SUD - DIR. VIC-SUR-CÈRE



L'entrée de Polminhac se découvre subitement à la sortie d'un virage, le relief et le boisement créent un couloir forestier. Ce dernier est poursuivi par un écran végétal qui masque la vue. La voie s'élargit alors sur trois voies avec le premier croisement. Un alignement de platanes revient cadrer la vue sur le château de Pesteil qui s'impose comme l'élément marquant de l'entrée. Suite au belvédère du Ganel, de nombreuses informations visuelles apparaissent avec l'ouverture d'une perspective dégagée et lointaine sur la vallée de la Cère. Au premier plan la multiplication des panneaux publicitaires ainsi qu'une montée de garage attirent le regard. L'arrivée plongeante permet d'apprécier l'ensemble du bourg ancien dans son contexte paysager et de percevoir les relations qu'il entretient avec ses extensions (lotissement des Prades et de la Veissière,...). L'entrée se poursuit d'une grande ligne droite qui s'élanche vers le bourg s'accompagnant d'un tissu discontinu de premières habitations et de jardins en front de rue sur le côté gauche. Le panneau d'agglomération se situe à mi-parcours et ne semble pas engager ou marquer l'arrivée. C'est une entrée panoramique.

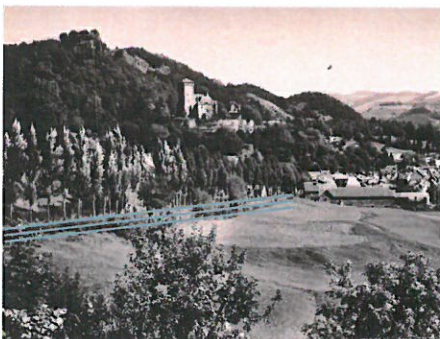
OBSERVER



ANALYSER

Début XXème

- Un alignement d'arbres rythme la route et marque l'entrée de ville.
- Le château tient une place dominante dans le paysage.



1966

- Perspective lointaine sur la vallée de la Cère.
- La route est étroite et sinueuse.
- L'alignement d'arbres marque une verticalité.
- Des constructions se développent le long de la RN122

L'entrée était déjà panoramique mais son profil n'était pas la voie plongeante d'aujourd'hui. Le boisement a masqué la relation spatiale entre château et bourg.

CONSTATER

Les atouts :

- Vue panoramique sur le village et la vallée
- Le passage d'une route «fermée» par du boisement à une route qui offre une vue dégagée
- Espace ouvert qui permet de garder la vue
- Mise en scène du château de Pesteil avec le cadrage de la vue par l'alignement d'arbres
- Route balcon en position de belvédère
- Morphologie du bourg conservée

Les faiblesses :

- Pas d'aménagement pour les déplacements doux sur les bas-côtés
- Les réseaux aériens venant rompre la vue dégagée
- Le caractère très routier de la voie et sa largeur
- Le traitement du bas-côté droit
- Les panneaux hétéroclites qui s'étalent
- Aucun traitement des abords au niveau du seuil du bourg
- L'implantation du panneau d'agglomération n'apporte visuellement pas de fonction
- Vitesse de circulation maintenue (le profil de la voirie n'évoluant pas elle n'incite pas à ralentir)
- Haies de thuyas qui dénotent avec la végétation locale
- Enfrichement en contrebas du château qui limite la visibilité des relations spatiales avec le village.

DÉFINIR - Qu'est-ce qui est En-jeu ?

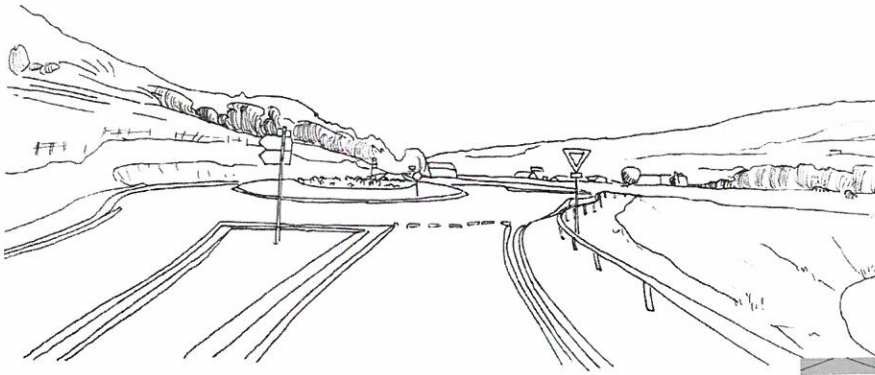
- Soutenir la centralité du bourg.
- Conserver les paysages ouverts et les points de vues remarquables.
- Développer les déplacements doux entre le centre-bourg et l'esplanade du Ganel.
- Préserver à long terme la morphologie et la lisibilité du bourg.

AGIR - Suggestions

- Travailler sur une charte pour la cohérence et la pertinence des panneaux signalétiques.
- Enfouir les réseaux aériens pour supprimer des obstacles visuels.
- Faciliter les liaisons « inter-quartiers ».
- Développer le réseau de circulation douce et la mise en place d'équipements associés «alternative à l'automobile».
- Mutualiser les usages de la voirie et de ses abords.
- Favoriser la réhabilitation du bâti existant.
- Encourager l'entretien du bâti traditionnel/architecture vernaculaire du territoire et veiller à la sauvegarde et à la diffusion du savoir-faire.
- Conserver le caractère emblématique et appliquer les mêmes exigences et la même qualité au nouveau bâti.
- Inciter l'installation des activités artisanales dans le bourg pour éviter une implantation isolée.
- Prendre en compte les interfaces entre les espaces cultivés et les quartiers d'habitations.
- Favoriser et conforter une entrée en transition et des aménagements qui adoptent un langage local.
- Composer les extensions de l'urbanisation en cohérence avec les limites naturelles (topographie, structure paysagère, coupures vertes, etc.) et structurelles (réseau viaire, etc.) et agricoles du territoire.
- Occulter les bâtiments par du végétal le long de la route d'accès ou à proximité des bâtiments, réduire visuellement les volumes trop importants par des bosquets répartis ponctuellement.
- Créer des limites d'urbanisation pour contenir à long terme l'étalement et le mitage.
- Préserver les points de vue remarquables moteurs de l'attractivité touristique du territoire (château de Pesteil et vallée de la Cère).
- Préservation et mise en valeur des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques.

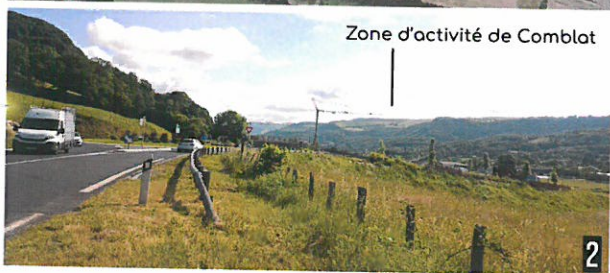
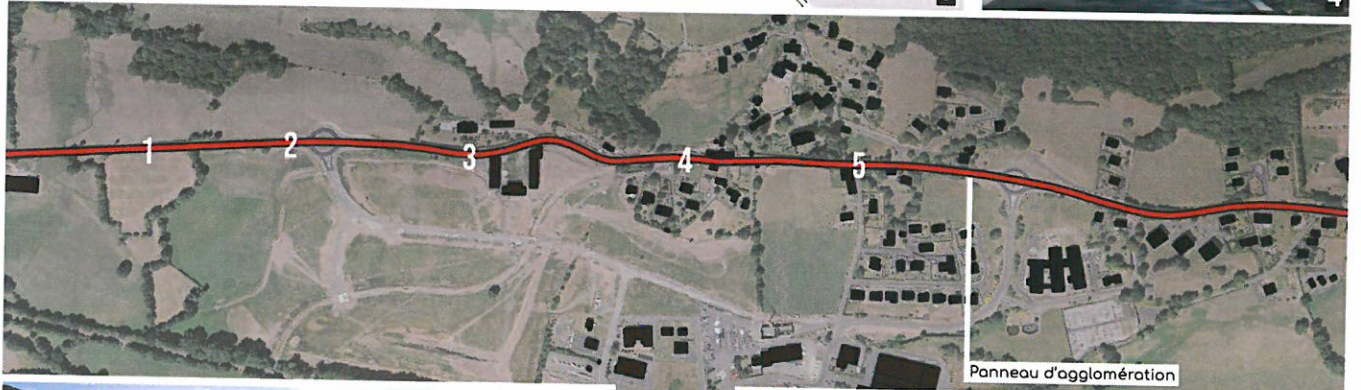
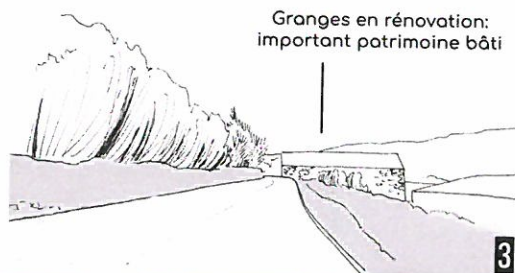
VIC-SUR-CÈRE

ENTRÉE SUD - DIR. MURAT



Vic-sur-Cère est la première agglomération du PNR des Volcans d'Auvergne sur la RN122. L'entrée de Vic-sur-Cère est à l'image de nombreuses villes dans le département et en France, et en concentre toutes les problématiques. Le premier contact est pourtant soudain avec une vue plongeante qui s'ouvre sur la ZA de Comblat. L'arrivée peut se séquencer en plusieurs étapes, l'extension de la zone de Comblat étant la première. Cette entrée de ville arbore un caractère routier et peut être matérialisée par les deux ronds-point. Elle offre une vue dégagée sur la vallée de la Cère et se ponctue par des maisons éparées et un bâti à forte valeur patrimoniale (granges, château,...). L'implantation de ces derniers forment des resserments de la voie à l'image de pincements. Il s'agit d'une entrée lente jusqu'au centre-bourg.

OBSERVER



ANALYSER

- 1 Alignement d'arbres en bord de route.
- 2 Première «délocalisation» d'un équipement en dehors du centre vers Comblat-le-château : le cimetière.
- 3 Centre-bourg : une entrée franche caractérisée par un croisement (station essence) mais qui commence à s'étendre le long de la route.



De nombreux éléments bâtis ponctuent la RN122. Vic-sur-Cère et Comblat-le-château étaient deux entités bien distinctes, seul l'alignement d'arbres en vis-à-vis autour de la route les reliait. La route constituait le fil rouge entre les poches bâties. Le traitement des abords favorisait des transitions douces et soulignait le tracé de la route.

CONSTATER

Les atouts :

- Patrimoine bâti ponctuel important
- Paysage ouvert sur la vallée de la Cère
- Haies et bosquets permettent les transitions douces
- Décomposition de l'entrée en étapes
- Relief : zone de respiration sur l'amont du versant

Les faiblesses :

- Vocabulaire routier qui dicte les aménagements (largeur des voies, deux ronds-point)
- Monofonctionnalité de la RN122
- Urbanisation par zone
- Étalement le long de l'axe qui rend difficile la lisibilité des espaces
- Constructions récentes sans référence au caractéristiques locales (pavillons, bâtiments, ateliers,...)
- Vitesse de circulation maintenue (le profil de la voirie n'évoluant pas elle n'incite pas à ralentir)

DÉFINIR - Qu'est-ce qui est En-jeu ?

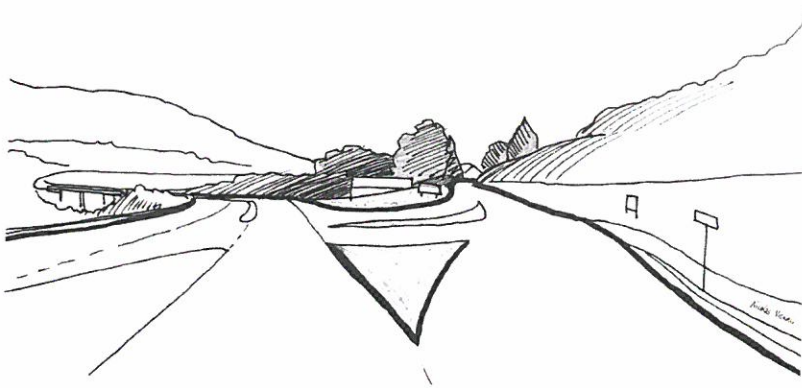
- Faciliter les liaisons « inter-quartiers ».
- Conserver la haie paravent (symbole de la limite d'urbanisation)
- Intégrer la ZA de Comblat et les nouvelles extensions au paysage de la vallée de la Cère.
- Réduire l'emprise de la RN122 pour aménager des trottoirs et sécuriser les accotements.
- Mise en valeur du patrimoine bâti dispersé au long de la route

AGIR - Suggestions

- Travailler sur une charte pour la cohérence et la pertinence des panneaux signalétiques.
- Compléter et renforcer le maillage piétons/cyclistes existant en privilégiant les réseaux continus (équipement associé : parc à vélos,...).
- Mutualiser les voies d'accès et les espaces de stationnement entre les commerces (stationnement planté et pensé pour éviter l'imperméabilisation).
- Encourager la mise en place du nouveau schéma de circulation de Vic-sur-Cère afin de fluidifier, sécuriser la traversée du bourg et faciliter l'accès aux commerces et services.
- Éviter la banalisation du bâti récent et favoriser l'intégration des aménagements futurs (ex: l'extension future de la ZA de Comblat).
- Adopter une réflexion intercommunale sur les choix de l'urbanisation pour garantir une cohérence de territoire, notamment en ce qui concerne les enjeux économiques.
- Conserver le caractère emblématique et appliquer les mêmes exigences et la même qualité au nouveau bâti.
- Protéger les éléments de patrimoine : haies bocagères, bosquets, arbres isolés, ripisylves, murets de pierres sèches, zones humides,...
- Traiter qualitativement les interfaces par un zonage adapté ou par des franges arborées qui reprennent les haies bocagères avec des essences locales.
- Composer les extensions de l'urbanisation en cohérence avec les limites naturelles (topographie, structure paysagère, coupures vertes, etc.) et structurelles (réseau viaire, etc.) et agricoles du territoire.
- Limiter l'urbanisation diffuse et se concentrer autour du bourg et des services de proximité (réduire les frais d'équipement et de réseaux, proximité des services favorable à l'économie du bourg et aux modes de déplacements doux, minimiser les impacts paysagers d'une extension) par le moyen de la programmation des réserves foncières dans les dents creuses.
- Enrayer le développement diffus de l'urbanisation (le long de la voie notamment) en engageant une politique plus économe de consommation de l'espace
- Préserver la continuité écologique (Trame Verte et Bleue).
- Poursuivre la politique de respect des qualités environnementales.

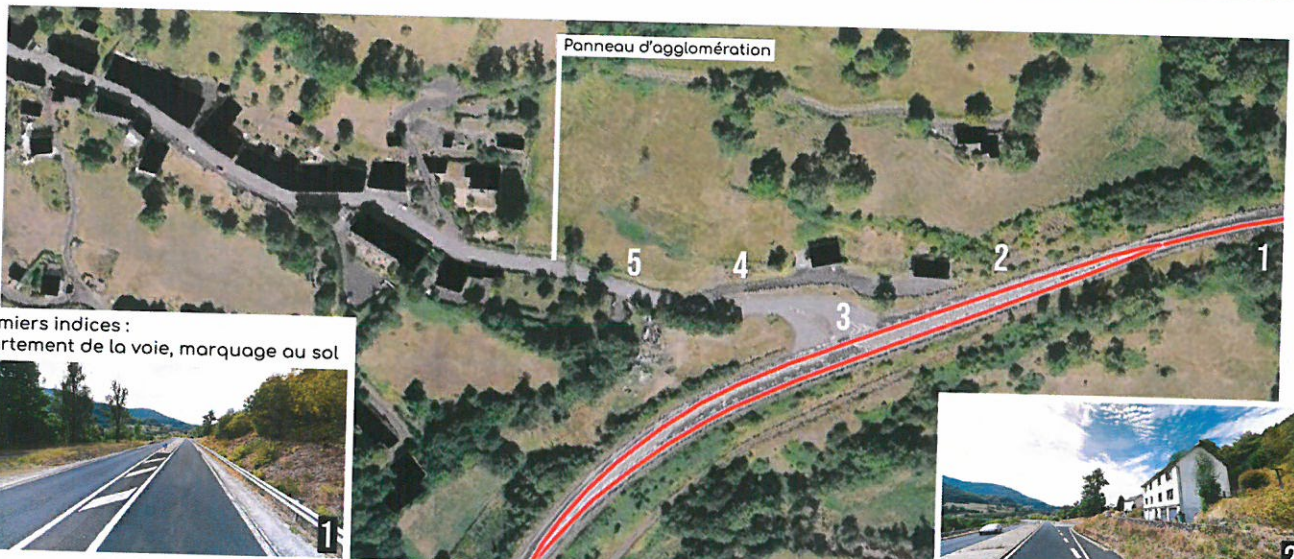
THIÉZAC

ENTRÉE NORD - DIR. VIC-SUR-CÈRE



C'est dans le paysage des montagnes que Thiézac s'est développé sur un horizon topographique et le long d'une route aujourd'hui déviée. Les limites et les entrées sont remises en cause par cette perte de repère et par la mutation des habitudes. La traversée n'existe plus. Dans l'approche on remarque un grand nombre de moyens publicitaires et touristiques hétéroclites mis en place pour attirer « à entrer ». Ces dispositifs s'articulent autour d'un aménagement routier avec marquages et voie de stockage qui créent un large espace minéral de croisement. Une vue s'ouvre sur le paysage à ce moment, on distingue le tracé actuel de la RN122 et le pont. L'ancien processus d'entrée reste présent avec la voie qui s'élance et des murets qui découpent le versant accentuent ce mouvement. La déviation est venue créer une ceinture qui contient le développement du bourg vers le bas du versant. De plus, elle a mis fin à l'étalement du bâti le long de la route. Il s'agit d'une **entrée déviée**.

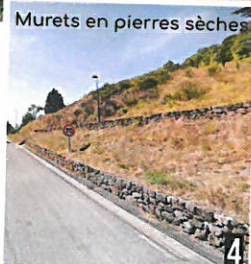
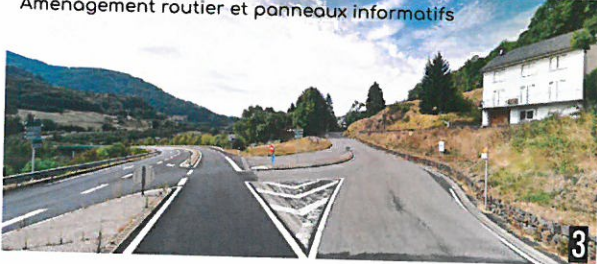
OBSERVER



Premiers indices :
écartement de la voie, marquage au sol



Aménagement routier et panneaux informatifs



Murets en pierres sèches



Silhouette du front de rue bâti

ANALYSER

1 Le bâti s'est développé le long de l'axe principal. Il crée un front de rue partiellement continu.

2 La route est étroite et sinueuse.

3 Habitations en bord de route avec un espace se mêlant à la voirie.



Une entrée franche avec la typologie d'un village-rue. L'approche était annoncée par une habitation et un corps de ferme en bord de route juste en amont. L'axe central et le front bâti laisse penser à une entrée offrant une perspective fuyante jusque dans le centre-bourg.

Entrée Dir. Massiac en 1981 - Géoportail

CONSTATER

Les atouts :

- La voie communale, par sa perspective visuelle, invite à se diriger vers le centre-bourg
- Croisement aménagé sécurise la sortie de la RN122.
- Silhouette bâtie et typologie de l'entrée d'origine toujours visible
- Murets en pierres sèches sur le versant

Les faiblesses :

- Panneaux publicitaires et signalétiques en manque de clarté et de cohérence
- Larges délaissés sans vocation précise
- Une habitation qui s'impose dans le paysage, sa position en hauteur accentuant sa présence
- Manque de traitement des abords et du versant
- Aménagement routier fonctionnel mais sans caractéristique faisant référence au lieu

DÉFINIR - Qu'est-ce qui est En-jeu ?

- Maintenir l'attractivité du village.
- Donner une identité au croisement avec la RN122, étant aujourd'hui le seuil de l'entrée.
- Dégager des perspectives lointaines.
- Créer la liaison entre l'entrée actuelle et l'entrée historique.

AGIR - Suggestions

- Traiter qualitativement l'interface que constitue le croisement.
- Éviter une approche trop urbaine dans l'aménagement des abords pour conserver le caractère rural et favoriser une interface diffuse entre espace public et espace agricole.
- Limiter l'imperméabilisation des sols (choix de matériaux, plantations,...).
- Préserver la typologie de l'entrée historique.
- Encourager l'entretien du bâti traditionnel/architecture vernaculaire du territoire et veiller à la sauvegarde et à la diffusion du savoir-faire (murets en pierres sèches).
- Éviter la banalisation du bâti récent en favorisant l'intégration paysagère et la prise en compte des contraintes locales (risques, enjeux paysagers, enjeux agricoles, enjeux environnementaux, réseaux, histoire de l'occupation du territoire...).
- Maintenir les murets en pierres sèches qui participent à la structuration de l'entrée.
- Travailler sur une charte pour la cohérence et la pertinence des panneaux signalétiques.
- Explorer différents outils de communication autre que le panneau d'affichage pour promouvoir le village (attirer le regard, ouvrir la vue,...)
- Mettre en valeur les caractéristiques géologiques du lieu.
- Préserver les points de vue remarquables, moteurs de l'attractivité touristique du territoire.
- Maîtriser la gestion des pentes en contrebas de la route pour éviter que leur enrichissement engendre une fermeture des points de vue.
- Conserver les paysages ouverts.

MURAT

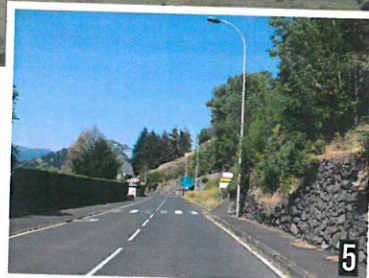
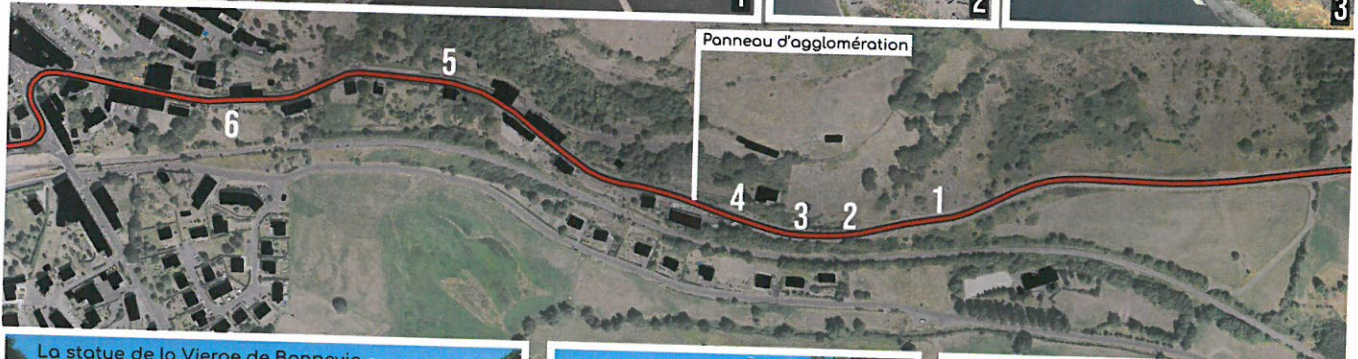
ENTRÉE NORD - DIR. LE LIORAN



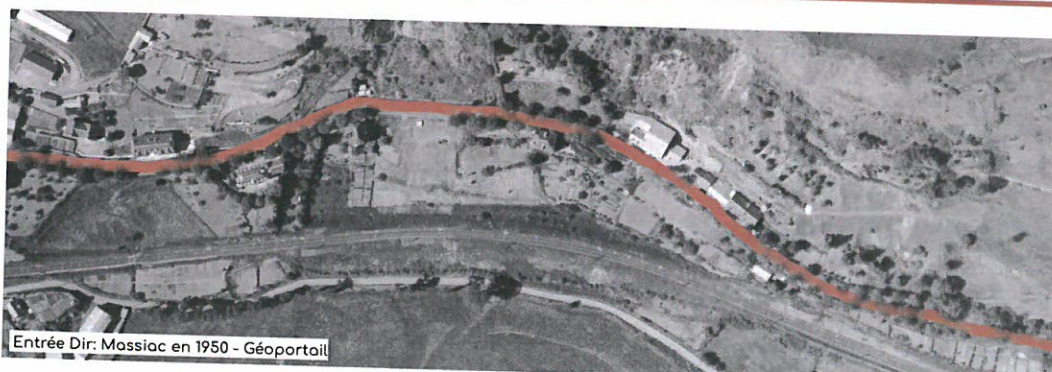
La route en balcon permet de contempler la vallée et les Monts du Cantal. Sur la droite, c'est un versant abrupt entre boisement et roche nue. La première courbe constitue le mode de découverte de Murat, qui nous apparaît subitement. À sa sortie, l'axe de la route se centre sur le site de Bonnevie et la statue de la Vierge. La végétation en contrebas vient contrarier la vue surplombante. Un garage attire la vue au premier plan. Les bas-côtés donnent peu d'importance à la circulation piétonne. Les éléments urbains, en manque de cohérence, renforcent un caractère très routier (hauts lampadaires,...). Le bâti en front de rue se densifie peu à peu et remplace la paroi abrupte. Des fenêtres dévoilent encore des vues sur la vallée. La dernière courbe marque l'entrée dans le centre-bourg ancien. C'est une entrée franche.

OBSERVER

La position de route en balcon offre un large panorama



ANALYSER



La route était bordée par un alignement d'arbres discontinu. Le paysage environnant était marqué par l'agriculture, on distingue des jardins en contre-bas de la route. L'entrée de Murat se caractérisait par un maillage bâti lâche bien qu'on identifie un regroupement dissocié plus en amont. Toujours existant, c'est lui qui symbolise l'entrée aujourd'hui, de plus le panneau d'agglomération a été déplacé à cet endroit.

CONSTATER

Les atouts :

- Route en balcon offrant un large panorama et des perspectives lointaines
- Relief qui met en valeur les étapes de la découverte de la ville et la met en scène
- Murets en pierre conservés (soutènement)
- Seuil du bourg marqué par un bâti à forte valeur patrimoniale
- Circulation facile

Les faiblesses :

- Banalisation et perte de sens des aménagements et des équipements des bas-côté (lampadaires, rambardes,...)
- Forte présence visuelle du garage et de sa voie d'accès
- Irrégularité dans le traitement des cheminements piétonniers
- Absence de stationnement ou d'espace permettant de contempler la vue

DÉFINIR - Qu'est-ce qui est En-jeu ?

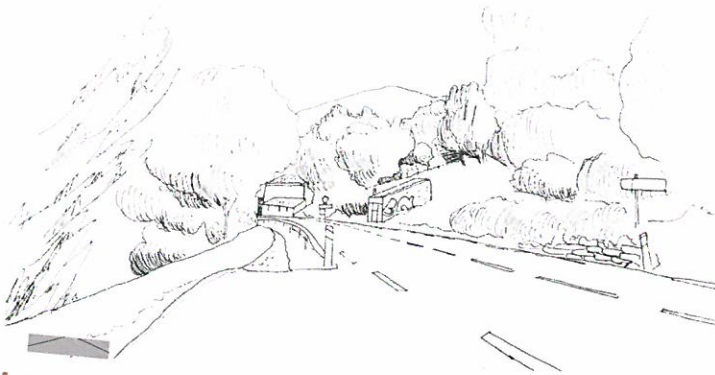
- Redonner une identité et une vocation aux accotements.
- Trouver une continuité des cheminements piétons en bord de route alliant qualité paysagère et sécurité.
- Conserver les perspectives lointaines et les points de vue.
- Conforter les étapes de découvertes et d'entrées dans la ville.

AGIR - Suggestions

- Favoriser et conforter une entrée en transition et des aménagements qui adoptent un langage local (murets en pierres sèches, gamme de couleurs et de matériaux locaux,...)
- Favoriser l'intégration paysagère et la prise en compte des contraintes locales (risques, enjeux paysagers, enjeux agricoles, enjeux environnementaux, réseaux,...).
- Préserver le paysage du quotidien et ses diverses représentations.
- Favoriser la réhabilitation du bâti existant.
- Encourager la mise en valeur du bâti traditionnel/architecture vernaculaire du territoire et veiller à la sauvegarde et à la diffusion du savoir-faire.
- Éviter la banalisation du bâti récent.
- Avoir un regard sur la gestion de l'éclairage nocturne afin de travailler sa pertinence et le confronter à l'enjeu actuel de la pollution lumineuse.
- Identifier et préserver les espaces naturels et agricoles constitutifs de la Trame Verte et Bleue.
- Préserver les points de vue remarquables moteurs de l'attractivité touristique du territoire.
- Maîtriser la gestion des pentes en contrebas de la route pour éviter que leur enrichissement engendre une fermeture des points de vue.
- Travailler sur une charte pour la cohérence et la pertinence des panneaux signalétiques.
- Développer le réseau de circulation douce et la mise en place d'équipements associés (alternative à l'automobile).
- Mutualiser les usages de la voirie et de ses abords.
- Compléter et renforcer le maillage piétons existant en privilégiant les réseaux continus.
- Aménager des espaces permettant aux gens de passage de stationner et d'apprécier le panorama.
- Adopter une réflexion globale et avoir une ambition qualitative sur le traitement des cheminements piétons et cyclistes (mise en valeur du patrimoine bâti et naturel, confort et sécurité, intégration des équipements publics, plantations,...).

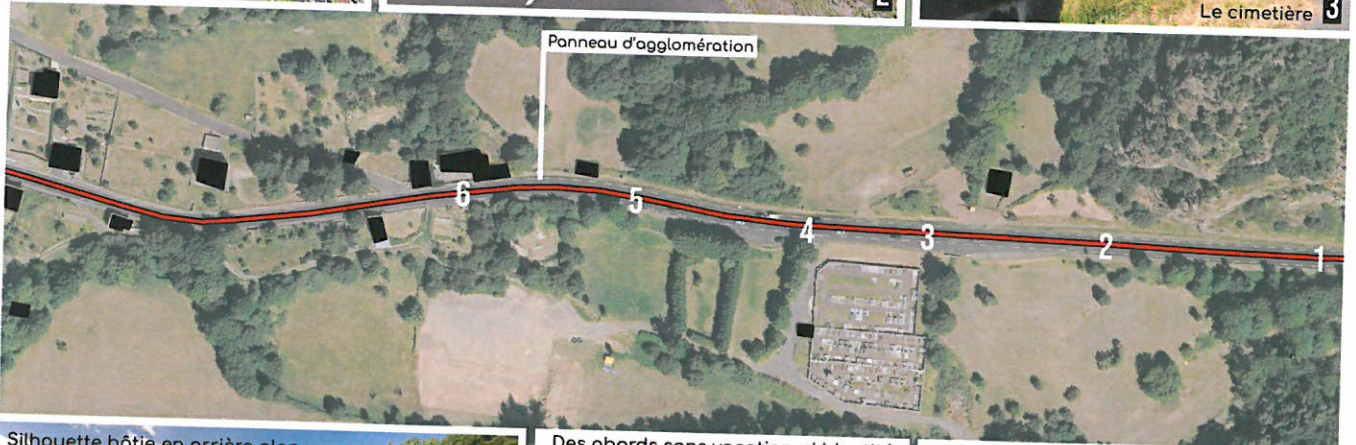
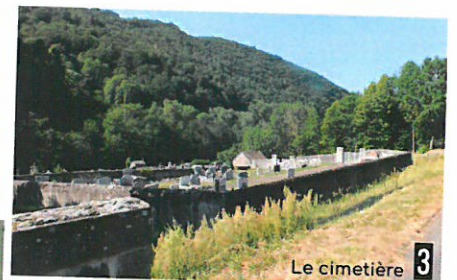
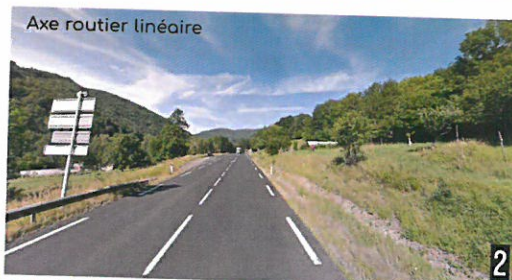
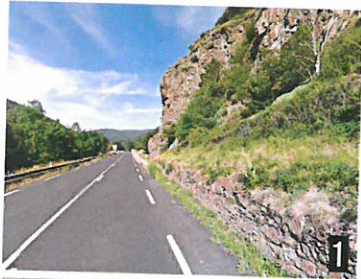
FERRIÈRES ST MARY

ENTRÉE NORD - DIR. MURAT



Le bourg se situe le long de la RN122, le boisement omniprésent des versants renforce l'encoissement de la vallée de l'Alagnon. En venant de Massiac, on observe l'ouverture de la vallée d'une clairière vers le ruisseau après le dépassement d'une imposante paroi rocheuse. Deux grands délaissés routiers apparaissent successivement sur la gauche et élargissent visuellement l'emprise de la voie. Le cimetière ceint de murs en contrebas attire le regard, il ne semble pas avoir de connexion avec la route, il apparaît comme perdu. Une haute haie de thuyas s'impose tel un écran opaque et des silhouettes bâties s'articulent autour de l'axe en arrière plan. On remarque beaucoup de panneaux hétéroclites. L'entrée se trouve identifiée par un cabanon en briques brutes taguées d'une part et par un large espace sans fonction précise de l'autre. Le panneau d'agglomération définit le passage des prairies aux jardins clôturés mais ne représente pas pour autant le seuil du bourg. De plus, le caractère routier se poursuit bien après notamment avec les glissières de sécurité. C'est une entrée franche.

OBSERVER



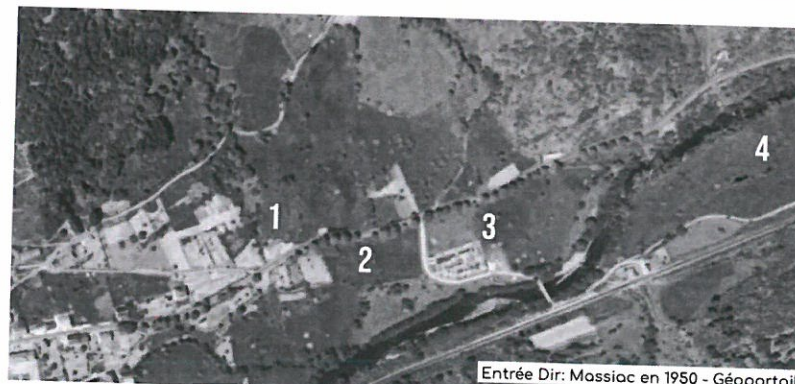
ANALYSER

1 Jardins et maraîchage

2 Un alignement d'arbres symbolise l'entrée

3 Seul élément bâti : le cimetière en contrebas (puis extension visible aujourd'hui)

4 Paysage ouvert sur l'Alagnon et relief lisible



Entrée Dir: Massiac en 1950 - Géoportail

L'entrée de Ferrière Saint Mary était soulignée avec l'apparition d'un alignement d'arbres à la suite d'un élément rocheux imposant. Le chemin de fer est en parallèle sur la rive opposée. L'implantation nébuleuse du cimetière et de son accès vient ponctuer le paysage ouvert de prairies du fond de vallée. L'entrée franche (elle n'a pas évoluée hormis l'enfrichement) était marquée par des petites parcelles cultivées annonçant le village.

CONSTATER

Les atouts :

- Transition douce entre espace naturel (rochers, forêt), espace agricole (prairies, vergers,...) et espace urbain (habitations éparses puis village-rue)
- Approche et découverte progressive
- Patrimoine bâti rural encore présent mais peu mis en valeur
- Relief et implantation de la route
- Absence de construction récente contrastant avec l'identité du lieu

Les faiblesses :

- Nombreux délaissés nuisant à la perspective de l'axe routier
- Banalisation et omniprésence d'éléments d'aménagements routiers (glissières,...)
- Haute haie de thuyas
- Insuffisance dans le traitement des cheminements piétonniers
- Enfrichement nuisant à la visibilité de l'Alagon et contribuant à la fermeture du fond de vallée
- Cabanon en brique tagué nuisant fortement à l'image de l'entrée du bourg

DÉFINIR - Qu'est-ce qui est En-jeu ?

- Redonner une identité et une vocation aux accotements.
- Développer les modes de déplacements doux entre le centre-bourg et le cimetière.
- Affirmer une nouvelle image pour le village : une entrée et non plus une traversée.
- Lutter contre la fermeture du paysage.

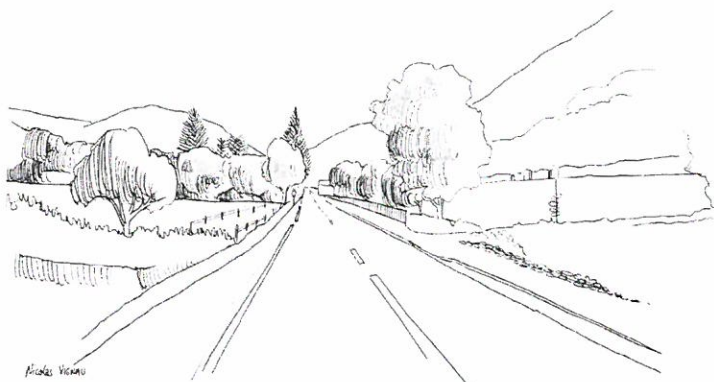
AGIR - Suggestions

L'objectif serait de rompre visuellement avec l'aspect et les codes de la RN122 pour affirmer l'arrivée dans le bourg tout en conservant la fonctionnalité d'axe routier.

- Permettre aux habitants de se réappropriier l'espace qui est aujourd'hui entièrement mis à disposition pour la circulation.
- Réfléchir à un traitement continu des abords favorable aux cheminements doux et à un stationnement adéquat pour le cimetière.
- Aménager un parcours piétonnier indépendant de la chaussée si possible.
- Éviter une approche trop urbaine dans l'aménagement des abords pour conserver le caractère rural et favoriser une interface diffuse entre espace public et espace agricole.
- Matérialiser l'entrée du centre-bourg :
Des dispositifs tels que des changements de matériaux (symboliser les passages piétons ou souligner la présence d'un élément bâti patrimonial), des marquages au sol particuliers pour réduire la vitesse (bandes transversales rugueuses ou avec effet d'optique) et/ou un rétrécissement de la voirie pourraient marquer physiquement l'entrée tout en restant en adéquation avec les conditions de circulation et de sécurité routière de la RN122.
- Encourager l'entretien du bâti traditionnel/architecture vernaculaire du territoire et veiller à la sauvegarde et à la diffusion du savoir-faire (murets en pierres sèches).
- Réhabiliter ou détruire le bâti nuisant à l'image du lieu.
- Reconstruire les murets en pierres sèches qui participent à la structuration de l'entrée.
- Conserver les paysages ouverts en fond de vallée et rendre lisible l'Alagon.
- Favoriser des fenêtres sur le fond de vallée et inciter le passant à faire une halte.
- Travailler sur une signalétique incitant les gens de passage à s'arrêter.
- Sensibiliser les propriétaires et les élus sur la qualité des haies aux abords des constructions et privilégier les essences locales.
- Préservation et mise en valeur des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques (en particulier réseau bocager, zones humides et eau libre).
- Préserver le paysage du quotidien et ses diverses représentations.
- Mettre en valeur les caractéristiques géologiques.

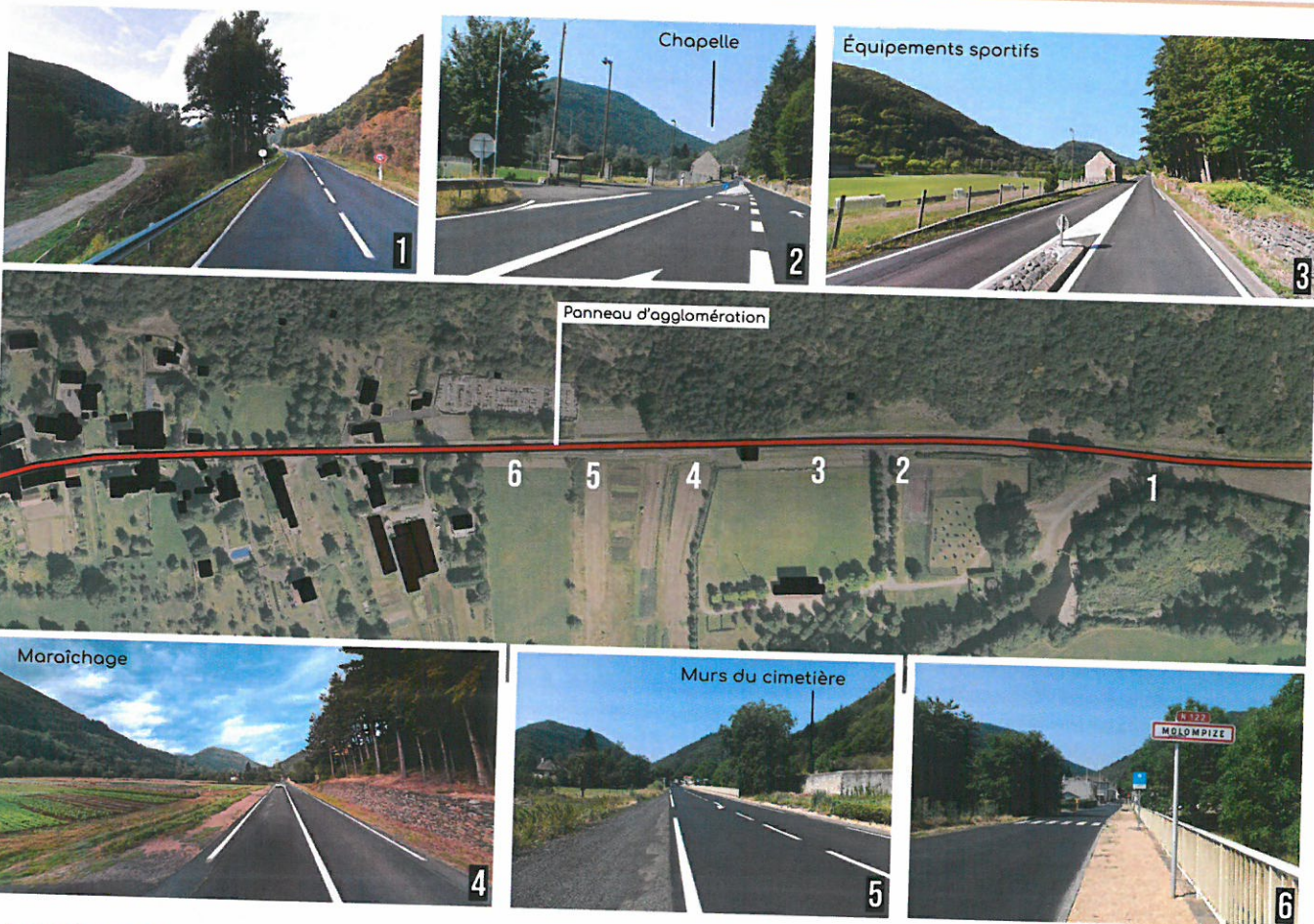
MOLOMPIZE

ENTRÉE NORD - DIR. MURAT



Molompize s'identifie comme un village-rue situé dans la vallée encaissée de l'Alagnon. Sur la gauche, l'entrée se découvre avec l'ouverture du corridor forestier sur une clairière en fond de vallée qui allie complexe sportif, prairies en bandeaux et parcelles de maraîchage. La ripisylve masque la rivière. Sur la droite le versant accidenté laisse entrevoir des segments de murets en pierres sèches (terrasses) sous le boisement. Un axe s'ouvre sur les premières habitations en front de rue, des éléments contrastent : une parcelle plantée de conifères et une barrière métallique de couleur claire (caractérisant un seuil malgré elle). La RN122 impose son gabarit et son traitement reste exclusivement routier (signalétique, marquages au sol, équipements, glissières de sécurité,...). L'entrée de Molompize ne marque aucun changement de profil de la route qui garde son statut d'axe routier important tout au long de la traversée du bourg. L'urbanité du lieu tout comme l'identité du village ne sont pas reflétées. On constate des aménagements piétonniers en bord de route et en contre-allée (isolant le piéton de la route). On distingue plusieurs traitements dans les trottoirs et de nombreuses transitions de part et d'autres de la route créent des ruptures dans la continuité de ces aménagements. C'est une entrée lente.

OBSERVER



ANALYSER



Un front de rue bâti dense

Dans le bourg l'emprise moins importante de la voie permettait une mixité des usages de l'espace (trottoirs, terrasses, bancs,...).



Vue d'ensemble de Molompize au début du XXème s.

La route était bordée par des arbres et des murets en pierres sèches. L'entrée dans le bourg était marquée par le manoir sur la droite et une grange dont le mur en pierre formait un écran entre intérieur et extérieur. Des parcelles en lanières composaient les abords, entre prairies et vergers.

CONSTATER

Les atouts :

- Important patrimoine bâti encore présent mais manque de mise en valeur (murets, chapelle,...)
- Appréhension globale ou partielle des éléments (cimetière, stade, silhouette bâtie, stade,...)
- Fond de vallée ouvert grâce au maraîchage
- Perspective lointaine sur l'axe routier

Les faiblesses :

- Irrégularité et insuffisance dans le traitement des cheminements piétonniers
- La zone de décharge en amont
- La longue rambarde sans référence au lieu accompagnant l'arrivée
- Banalisation des aménagements des bas-côtés
- Profil large de la route sans évolution de sa forme à l'approche du bourg

DÉFINIR - Qu'est-ce qui est En-jeu ?

- Renforcer l'identité du lieu
- Affirmer un seuil perceptible de l'entrée du bourg : une entrée et non plus une traversée
- Requalifier les abords proches de la RN122
- Favoriser et conforter une entrée en transition et des aménagements qui adoptent un langage local.

AGIR - Suggestions

L'objectif serait de rompre visuellement avec l'aspect et les codes de la RN122 pour affirmer l'arrivée dans le bourg tout en conservant la fonctionnalité d'axe routier.

- Compléter et renforcer le maillage existant en privilégiant les réseaux continus (équipement associé : parc à vélos,...). Aménager un parcours piétonnier indépendant de la chaussée quand le profil le permet par exemple.
- Matérialiser l'entrée du bourg : Des dispositifs tels que des changements de matériaux (symboliser les passages piétons ou souligner la présence d'un élément bâti patrimonial), des marquages au sol particuliers pour réduire la vitesse (bandes transversales rugueuses ou avec effet d'optique) et/ou un rétrécissement de la voirie pourraient marquer physiquement l'entrée tout en restant en adéquation avec les conditions de circulation et de sécurité routière de la RN122.
- Adopter une réflexion globale et avoir une ambition qualitative sur le traitement des cheminements piétons et cyclistes (mise en valeur du patrimoine bâti et naturel, confort et sécurité, intégration des équipements publics, plantations,...).
- Mettre en valeur le patrimoine bâti existant qui fait l'identité du lieu (murets en pierres sèches des Palhas, chapelle,...) en confortant leur place et en reprenant leurs caractéristiques dans les futurs aménagements.
- Éviter une approche trop urbaine dans l'aménagement des abords pour conserver le caractère rural et favoriser une interface diffuse entre espace public et espace agricole.
- Mixité des usages : création de cheminements doux pour relier le centre-bourg et au complexe sportif tout en gardant une approche sobre.
- Garantir la qualité des nouvelles constructions visibles depuis la route, éviter une densification de la strate arbustive.
- Protéger et soutenir le maintien et le développement des exploitations agricoles et forestières en lisière des entrées.
- Favoriser la réhabilitation et le changement de destination du bâti existant.
- Conserver les paysages ouverts.
- Concilier qualité paysagère et environnementale.
- Préservation et mise en valeur des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques (en particulier réseau bocager, zones humides et eau libre).
- Préserver les éléments identitaires et les motifs paysagers caractéristiques.
- Encourager l'entretien du bâti traditionnel/architecture vernaculaire du territoire et veiller à la sauvegarde et à la diffusion du savoir-faire.
- Permettre aux habitants de se réappropriier les espaces publics le long de la route.

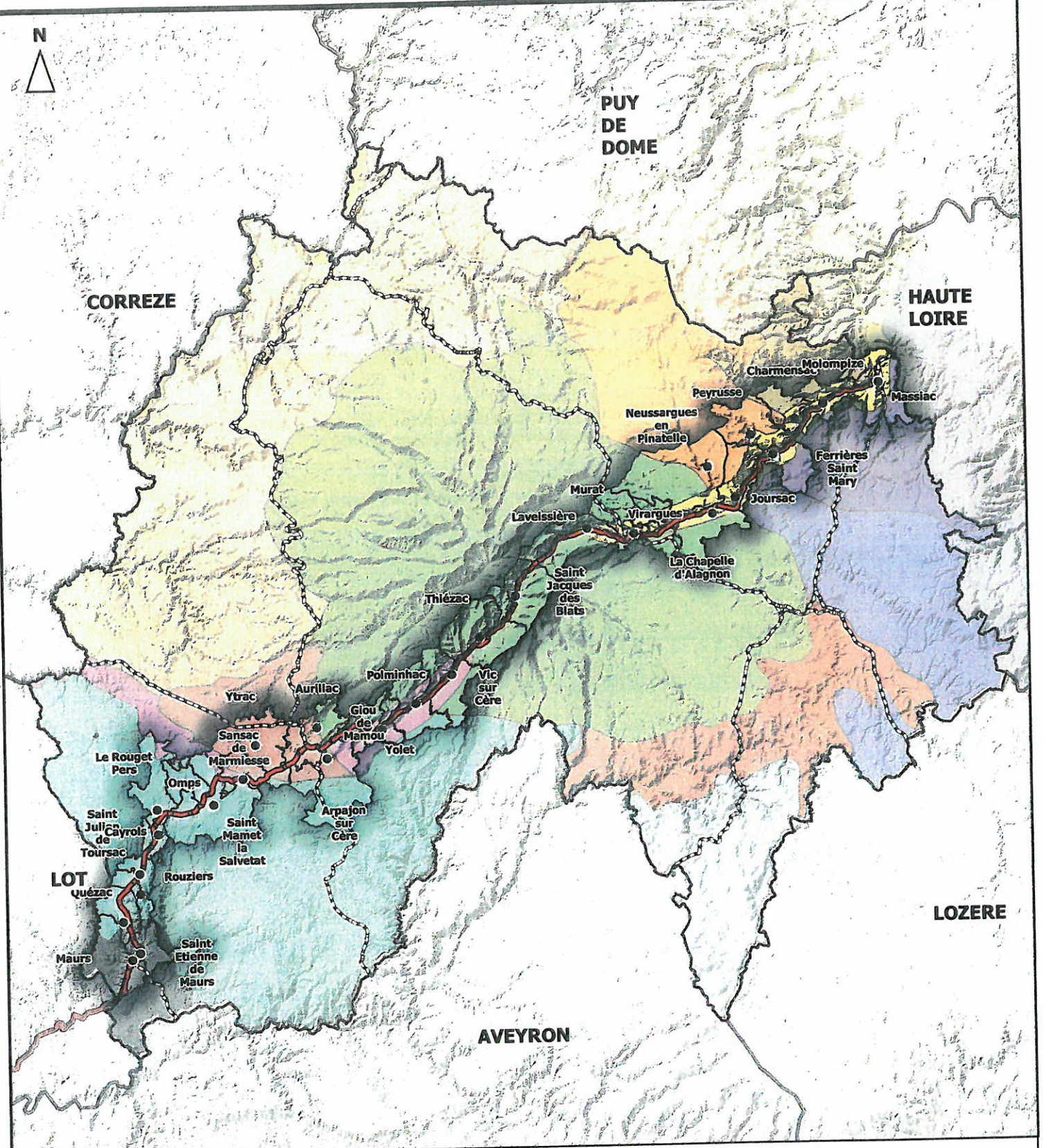
EN SAVOIR PLUS...

Pour être accompagné dès le début de la réflexion et avant de s'engager dans une démarche de projet il est recommandé de faire appel à un paysagiste et/ou un architecte. Il est également conseillé de se rapprocher auprès des techniciens et des organismes dédiés (DDT - DREAL - CAUE).

BIBLIOGRAPHIE - RÉFÉRENCES - ANNOTATIONS : À COMPLÉTER

- **La ville franchisée, forme et structure de la ville contemporaine**
David Mangin, Paris, Éditions de la Villette, 2004, réédition 2010
- **Quel avenir pour les entrées de ville ? Vers une gestion responsable du patrimoine**
Brigitte Compain Murez, 2012
- **« Aménager les territoires ruraux et périurbains »**
Rapport de Frédéric Bonnet, architecte, Grand prix de l'Urbanisme remis à Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, 2016
- **Entrées de ville et reconquête des franges urbaines**
Jacques Marvillet, Camille Pessemier, Denis Grandjean, Anne Le Clesiau, Marion De Lojartre
Note de synthèse suite au Colloque du 15 février 2017, Paris, Sénat
- **www.patrimoine-environnement.fr**
Réseau national au service des patrimoines et des paysages.

Communes traversées par la R.N. 122 - DEPARTEMENT DU CANTAL



Légende :

Familles de paysages cantaliens :		Cézallier	Pays coupés d'Artense, Sumène et de Xaintrie
Artense	Châtaigneraie Cantalienne	Vallée et gorges de la Cère	Vallée et gorges de la Dordogne
Aubrac	Contreforts de Margeride	Vallée et gorges de la Truyère	Vallée et gorges de l'Alagnon
Bassin d'Aurillac	Margeride		
Bassin de Maurs	Massif du Cantal		

Support :
BDTopo@IGN2019
GEOREF@IGN2019